



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

Chargé(e) de missions prévention des inondations

Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) recrute un(e) chargé(e) de missions UT Romanche.

Contexte :

Le SYMBHI (40 agents, 34 M€ de budget annuel) est un syndicat mixte qui rassemble le Département de l'Isère, la Métropole et les EPCI de la région grenobloise (moitié Sud du département de l'Isère). Il est l'établissement public en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations sur tout son territoire. Il dispose aussi de la compétence gestion quantitative et qualitative des ressources en eaux sur une partie de son territoire. Il anime la concertation autour de l'eau et des rivières, il conçoit et réalise des grands projets et des actions de restauration des rivières et milieux humides, il entretient les digues protégeant les personnes et les biens.

Pour ce faire, le SYMBHI est organisé au travers de 6 Unités Territoriales (UT) œuvrant chacune sur un ou plusieurs bassins versants, d'un pôle ouvrage en charge de la gestion des systèmes d'endiguement sur l'ensemble du périmètre du SYMBHI, et d'un pôle administratif en charge des ressources de la structure (finances, achats publics et moyens généraux, gestion des ressources humaines).

Sur l'UT Romanche, par sa déclaration d'intention de novembre 2021, le SYMBHI a officiellement engagé une démarche d'élaboration d'un Programme d'Actions et de Préventions des Inondations (PAPI) sur les affluents de la Romanche en Oisans. De nombreuses actions (dont des travaux) en faveur de la prévention des inondations sont en effet à mener sur l'amont du bassin versant de la Romanche. Le périmètre du PAPI comprend tout le territoire de la communauté de l'Oisans (soit 19 communes), en dehors de l'axe Romanche et des tronçons aval des affluents principaux (Vénéon, Sarenne, Lignarre, Eau d'Olle) qui sont traités dans le PAPI Romanche, avec la démarche sur les affluents devra être précisément coordonnée. Le dossier de Programme d'Etudes Préalables est en cours d'élaboration, et devrait être déposé pour instruction auprès des services de l'Etat à l'été 2022. Viendra ensuite la réalisation des actions du Programme d'Etudes Préalables jusqu'à fin 2024. Enfin, on pourra procéder à la mise en œuvre du PAPI complet, entre 2025 et 2028. D'autre part, dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le territoire de l'UT Romanche, d'autres opérations de prévention des risques d'inondation, de gestion du transport solide ou de valorisation des milieux aquatiques sont également à engager, hors du cadre du PAPI.

Missions et activités liées au poste :

Intégré(e) à l'Unité Territoriale (UT) Romanche, et placé sous l'autorité du responsable des Unités Territoriales Romanche et Drac, le (la) chargé(e) de missions a pour mission principale le pilotage du PAPI des affluents de la Romanche en Oisans. Il (elle) conduit également des opérations de prévention des risques d'inondation ou de gestion du transport solide hors cadre PAPI, et assure le suivi des systèmes d'endiguement de l'unité. Il (elle) participe plus globalement à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le territoire de l'UT Romanche.

Le (la) chargé (e) de mission :

Pilote et anime le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) des affluents de la Romanche en Oisans

Il (elle) assure :

- *l'animation et le pilotage global de la démarche,*
- *le suivi contractuel, administratif et financier de la démarche,*
- *le montage du plan de financement, avec l'élaboration et le suivi des dossiers de demande de subvention,*
- *la conduite d'opération des actions sous maîtrise d'ouvrage du SYMBHI,*
- *la coordination des acteurs, l'animation de la concertation et de la communication autour de la démarche, notamment vis-à-vis des élus du territoire,*
- *le pilotage de la maîtrise foncière,*
- *le pilotage des prestataires,*
- *le suivi des études et des travaux.*

Conduit des opérations de prévention des risques d'inondation, de gestion du transport solide ou de valorisation des milieux aquatiques hors cadre PAPI

Il (elle) assure, sur le territoire de l'UT Romanche, voire de l'UT Drac :

- *le pilotage complet de l'opération dont le suivi contractuel, administratif et financier,*
- *le montage du plan de financement, avec l'élaboration et le suivi des dossiers de demande de subvention,*
- *la coordination des acteurs, l'animation de la concertation et de la communication autour de l'opération, notamment vis-à-vis des élus du territoire,*
- *le pilotage de la maîtrise foncière,*
- *le suivi des études et des travaux.*

Assure le suivi et la gestion des systèmes d'endiguement de l'unité

- *procède au référencement et l'analyse des systèmes d'endiguement compris dans l'UT,*
- *constitue les dossiers d'autorisation de systèmes d'endiguement en vue de leur agrément,*
- *met en œuvre les obligations réglementaires de suivi et de surveillance associées aux systèmes d'endiguement*

Participe à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le territoire de l'UT

- *participe à l'organisation, à l'alimentation et à l'animation des commissions GEMAPI sur le territoire,*
- *participe à la veille technique et réglementaire dans le domaine de la GEMAPI,*
- *participe aux actions transversales de l'UT, notamment en ce qui concerne l'alimentation du site internet, et le pilotage d'interventions d'urgences en cas de crues/inondations,*
- *assure la recherche et la diffusion d'informations transversales au sein du SYMBHI, et plus généralement la recherche de transversalités avec les autres unités et pôles du SYMBHI, en particulier l'UT Drac,*

Profil – Compétences requises :

- Expérience sur un poste similaire souhaitée(animation de PAPI et/ou conduite d'opérations de prévention des inondations)
- Bac + 5, avec une formation dans le domaine de l'hydraulique et de la gestion des milieux aquatiques ou de la gestion des risques naturels
- Bonne pratique des logiciels bureautiques (word, excel, power point...) et cartographiques (SIG, QGIS en particulier),
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales,
- Connaissance précise des acteurs de l'eau et du cadre juridique et réglementaire d'intervention des collectivités dans ce domaine (loi sur l'eau, GEMAPI, DIG...),
- Maîtrise des procédures réglementaires, notamment en lien avec le code de l'environnement,

- Maîtrise des règles budgétaires et de la commande publique,
- Qualités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.
- aisance à l'oral et dans la prise de parole,
- Sens des relations humaines, de la diplomatie, esprit d'équipe,
- Pro-activité et force de proposition,
- Sens de l'organisation, de la rigueur et de la méthode.

Conditions du poste :

- **Poste à pourvoir idéalement à compter du 1^{er} avril 2022.**
- **Lieu de travail** : partagé entre Bourg d'Oisans (3 à 4 j/semaine) et Grenoble (1 à 2 j/semaine)
- **Organisation du temps de travail**
 - Poste à temps complet (40 H/semaine, 31 jour de congés et 21 RTT/an)
 - Possibilité de télétravail
- **Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle (CDD de 3 ans renouvelable)**
- **Rémunération**
 - Selon profil et expérience sur la base de la grille indiciaire de la fonction publique du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux.
 - Régime indemnitaire RIFSEEP de niveau A4 (part fixe de 685 € mensuels, et part variable de 0 à 480 € annuels)
 - Participation employeur : Titres restaurants, chèques vacances, mutuelle santé et prévoyance

Modalités de candidature :

Date limite de dépôt des candidatures : **25 février 2022 à 17h00**

Candidature (Lettre de motivation + CV) à adresser à l'intention du Directeur du SYMBHI par voie électronique exclusivement à la double adresse suivante : contact@symbhi.fr et mathieu.grenier@symbhi.fr

Renseignements complémentaires :

A formuler auprès de **Mathieu Grenier** (Responsable des UT Romanche et Drac) ; mathieu.grenier@symbhi.fr
– 06.07.87.46.72